

---

---

# LE TRAIT D'UNION

COSSET≈COSSETTE

Volume 16, numéro 1

mars 2014

---

*Bulletin de l'Association des familles Cosset/te*

---

---



Guy Cossette

## René Cosset et le fort Bourbon

### René Cosset, l'ancêtre des Cossitt d'Amérique

Nous savons maintenant, suite aux tests d'ADN réalisés au printemps 2012, que René Cosset, fils de Jean Cosset et de Marguerite Eloy, est l'ancêtre des Cossitt d'Amérique (*Trait d'union* de novembre 2012 et de juin 2013). L'association des familles Cossitt (The Cossitt Family Association) a d'ailleurs effectué les modifications à son site WEB suite à ces résultats et aux informations que nous leur avons transmises.

Nous allons dans le présent article examiner les faits connus concernant le fort Bourbon et tenter de reconstituer ce qui se serait produit pour René Cosset au terme de son contrat.

### La compagnie de la Colonie

Le 27 juin 1704, René Cosset et 13 autres compagnons signaient un contrat d'engagement pour le fort Bourbon en baie du Nord (baie d'Hudson) auprès de la compagnie de la Colonie devant le notaire Louis Chambalon.

La compagnie de la Colonie fut fondée en 1700 et obtint le monopole de la traite des fourrures après

la faillite de la compagnie de la Baie du Nord. Charles Aubert de la Chesnaye en était le principal actionnaire. La compagnie comptait 213 actionnaires dont 11 très gros qui détenaient le tiers du capital d'actions et 101 petits actionnaires qui en détenaient 8%. Il est à noter que Louis Chambalon était un des 213 actionnaires. La compagnie de la Colonie, endettée et incapable de faire face à la crise du castor (effondrement du prix du castor et des exportations), s'effondra à son tour en 1706 entraînant dans sa chute la désorganisation de la traite des fourrures. La société française Aubert, Néret et Gayot (devenue Néret et Gayot après le décès de Aubert) obtint alors le monopole de l'achat et de la vente de castor jusqu'en 1717 alors que l'exportation des autres pelleteries demeurait libre et concurrentielle. En 1716, le système des congés de traite, qui avait été aboli en 1696, fut rétabli et deux ans plus tard, la compagnie des Indes prenait en charge le commerce des peaux de castor.

### Le fort Bourbon

À la baie d'Hudson, la rivalité commerciale entre la Compagnie de la Baie du Nord et la Hudson's Bay



André Cossette

## Gagner sa vie

J'ai bien ri quand j'ai lu la première phrase du *Mot du président* en page ci-contre. C'est que la même chose m'était arrivée dans la même île à peu près au même moment, la vraie différence étant que mon problème se rapportait à la page 2 du *Trait d'union* au lieu de la page 3. J'ai pensé à nos ancêtres qui devaient se contenter du Jour du Seigneur pour accéder à un peu de repos, le fameux repos dominical. Le reste du temps, ils travaillaient. Toute l'année, sans vacances. Et la retraite, c'était pour les malades.

Pendant longtemps, ce ne fut même pas pour gagner leur vie, comme on dit aujourd'hui, qu'ils ont travaillé, mais pour survivre. Pensons d'abord à l'ancêtre Jean qui arriva en Nouvelle-France comme «engagé», pour trois ans. Le travail était dur mais il était nourri et logé. Par la suite, il lui a fallu être autosuffisant, défricher, construire. Beaucoup furent comme lui des agriculteurs qui n'arrivèrent à survivre que de peine et de misère. Pour arriver à vivre décemment, chacun de ses enfants et petits-enfants a ajouté à cette tâche quelques engagements comme coureurs des bois. Ils partaient chaque fois pour quelques mois, et ça n'était pas pour aller à Cuba!

Un autre, René, s'en va travailler au loin, au fort Bourbon, encore plus haut au nord que la Baie James. Guy éclaire dans ce numéro son parcours exceptionnel qui finit par l'amener au Connecticut où il se marie et devient l'ancêtre premier de la famille Cossitt.

D'autres Cossette, plus tard, participeront à l'exploitation forestière. Gaétan nous parle ici même de François d'Assise, de Célestin, de Louis, fils de Louis dit le fondateur, et d'Isidore qui travaillera pour William Price et Cie. Son père, Adélarde, et presque tous ses oncles ont fait la drave. D'autres ont eu des emplois dans des usines de papier.

Louis s'emballe peut-être un peu quand il dit que nous sommes en train d'écrire l'histoire de l'Amérique du Nord, mais il n'a pas tort : humblement, nos ancêtres ont gagné leur vie comme agriculteurs, coureurs des bois, travailleurs forestiers, etc., et, ce faisant, ils ont participé à la construction de l'Amérique, Et ils ont ainsi gagné notre respect et notre admiration.

Dans ce numéro	
1	René Cosset et le fort Bourbon
2	Présentation. Gagner sa vie
3	Mot du président
7	Les Cosset/te et l'exploitation forestière (3)
10	Les Cosset/te façonnent l'histoire à leur manière
11	Décès
12	Événements . Cabane à sucre

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN : 1499-7940